



Actualités ●

Le point sur ●

En bref ●

Signature d'un accord de licence entre l'ABES et Google..... 1

Journées ABES 2007 et concours conservateur 4

L'ABES en audit : le point à la réunion des directeurs..... 4

Extraction de notices d'autorité 8

Retour sur les factures Sudoc..... 8

Fermeture exceptionnelle de l'ABES 8

ISBN 13...la suite..... 9

Disponibilité de Webstat..... 9

Les chiffres de la base 9

Actualités

● Signature d'un accord de licence entre l'ABES et Google

L'ABES a signé un accord de licence avec Google permettant l'indexation du Sudoc par **Google Scholar**.

Il s'agit du programme « library link » (« liens vers les bibliothèques ») d'indexation des catalogues collectifs nationaux qui, outre WorldCat, concerne une vingtaine de catalogues collectifs dans 35 pays dont la Suisse (réseau de Suisse romande), la Suède, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, l'Australie, la Hongrie, Israël.

En permettant l'interrogation du Sudoc par un des principaux moteurs de recherche, cet accord accroîtra sa visibilité et celle des ressources des bibliothèques du réseau aux niveaux national et international.

L'ABES s'est entourée des précautions nécessaires pour que cet accord, soumis à l'expertise de notre conseil juridique, soit bénéfique à toutes les parties:

- il s'agit d'un accord non exclusif qui permettra, le cas échéant, de signer des accords similaires avec d'autres moteurs de recherche
- les données transmises par l'ABES à Google ne peuvent être copiées ou reproduites à d'autres fins que celles de l'objet de la convention.
- il s'agit uniquement des données du catalogue public
- la licence peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de deux mois avant la date anniversaire de sa signature.

La licence signée avec Google n'implique aucun paiement ni par l'ABES ni par Google qui prennent en charge chacun en ce qui les concerne les développements nécessaires.

Des tests sont en cours qui seront suivis de développements pour l'automatisation des mises à jour. La mise en service est prévue dans les semaines à venir.



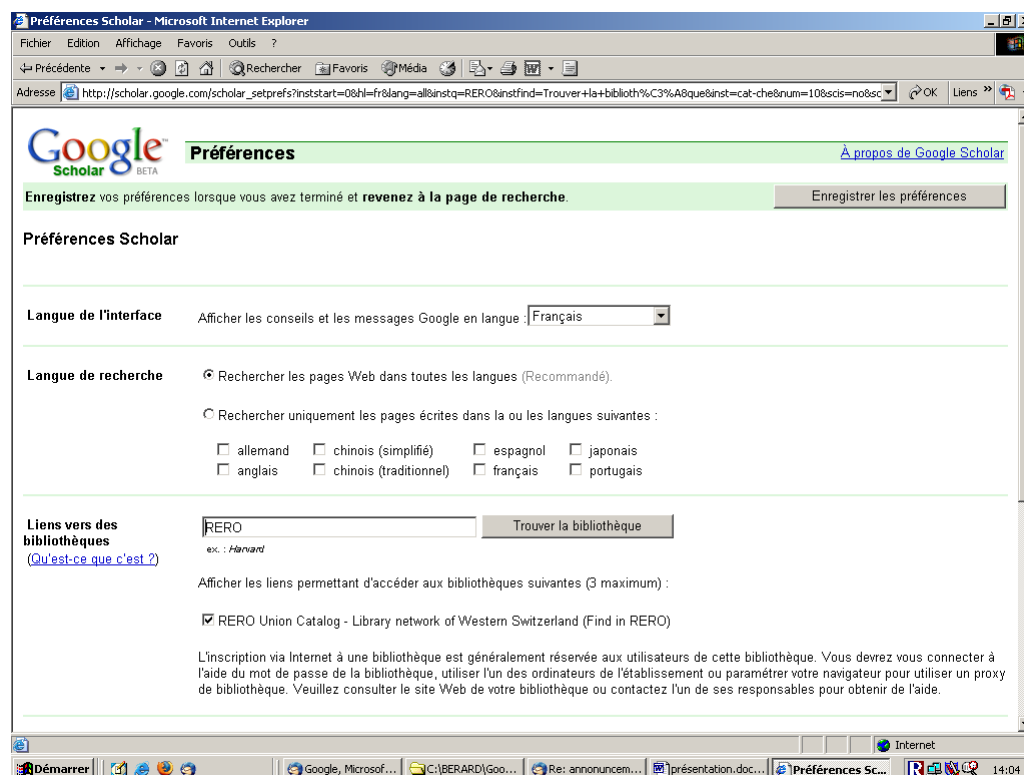
Pour plus d'information
www.abes.fr
04 67 54 84 10
com@abes.fr

Le lien se fait aussi sur le service « Google recherche de livres » (« Google book search ») : en cliquant sur une référence bibliographique, un lien sur « Rechercher ce livre dans une bibliothèque » oriente vers le catalogue collectif.

Google Scholar, comment ça marche ?

Le service « Library link » est accessible à l'adresse suivante : http://scholar.google.com/scholar_preferences

Entrez un des pays ou des catalogues participants dans la fenêtre « liens vers les bibliothèques ». Tapez par exemple « RERO » (catalogue collectif suisse) puis cliquez sur : « Trouver la bibliothèque ». Cliquez alors sur la case « RERO » puis sur « enregistrer les préférences ».



Vous êtes alors dirigé vers la page d'accueil de **Google Scholar**. Saisissez votre terme de recherche. Par exemple, en tapant « chimie organique », s'affichera la liste de références suivante :

En cliquant sur « Find in RERO », vous accédez à la notice de ce titre dans RERO et à sa localisation :

NB : -La recherche se fait par défaut sur le catalogue du pays de consultation (défini à partir de l'adresse IP de l'utilisateur) -Les utilisateurs peuvent choisir le catalogue collectif de leur choix dans leurs préférences -Une partie du Sudoc est déjà indexée dans **Google Scholar** par le biais des bibliothèques ex-OCLC dont les collections sont de ce fait dans WorldCat .

Raymond Bérard, directeur de l'ABES

Le point sur

● Journées ABES 2007 et concours de conservateur

En 2007, le concours de conservateur d'Etat organisé par l'ENSSIB est programmé les 31 mai et 1er juin et les journées ABES les 30 et 31 mai (avec réunion des responsables CR le 29 mai).

L'ABES est désolée de ces chevauchements de dates. Les salles du palais des congrès de Montpellier (le Corum) devant être réservées très tôt, la confirmation de l'ABES est intervenue dès septembre 2006. A ce moment là, les dates du concours de conservateur (dates annoncées sur biblio-fr le 01/10/2006) n'étaient pas encore connues. Le Corum n'a eu aucune solution de rechange à proposer pour la période mai-juin 2007. Quant à la demi-journée CR, nous l'avons programmée le 29 mai pour éviter aux responsables CR qui vont également aux journées ABES

(cas notamment des personnes à la fois coordinateurs locaux et responsables CR) d'effectuer deux déplacements à Montpellier dans un délai très court et de multiplier les frais de mission. Il s'avère que cette date du 29 mai ne convient pas à tout le monde mais il est malheureusement impossible d'en trouver une autre à cette période très chargée. Le programme est en cours de finalisation et sera diffusé via les listes, le BIM de mars 2007 et le site web de l'ABES. Pour tout renseignement pratique sur la participation à ces journées, écrire à reseau@abes.fr

● L'ABES en audit : le point à la réunion des directeurs

Lors de la réunion des directeurs de BU et BGE (22 et 23 janvier 2007), le directeur de l'ABES a présenté les nouveautés de l'Agence : évolutions du Sudoc (dont l'accord avec Google), la nouvelle formule des journées ABES (déjà exposée dans le BIM) et l'avancement de l'audit.

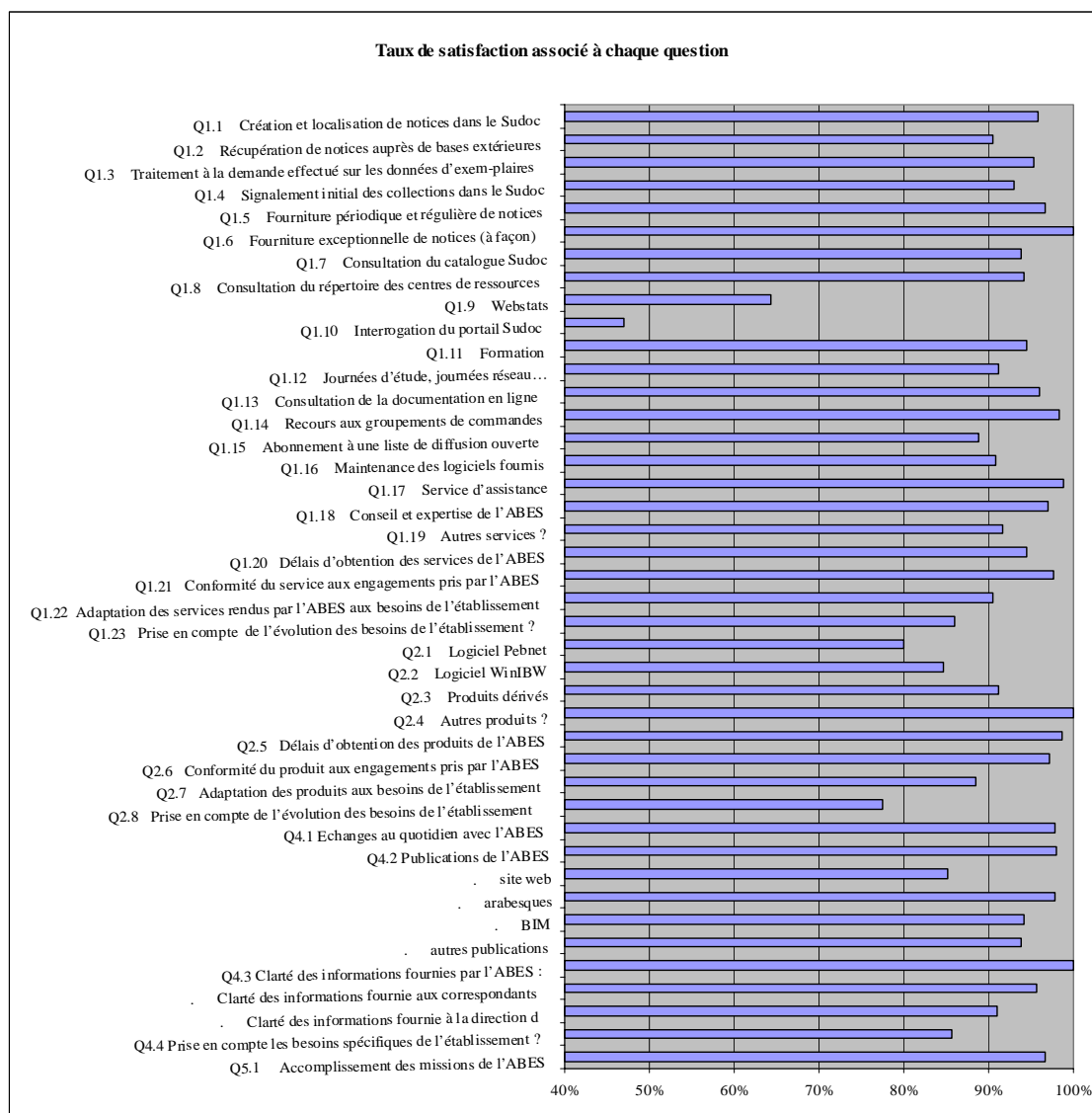
La phase 1 de l'audit (étude de l'existant) est aujourd'hui terminée. Actuellement se déroule la **phase 2** (synthèse et propositions d'orientations). Puis s'ouvrira la **phase 3** portant sur la définition des scénarios d'évolution. C'est sur le scénario d'organisation retenu que se prononcera le conseil d'administration du mois de mai.

Ce qui suit présente les grandes lignes de l'étude de l'existant, issues de l'analyse des questionnaires que les établissements ont remplis et des entretiens menés par le consultant avec les partenaires de l'ABES.

Evaluation de la satisfaction et des attentes des bibliothèques participantes (enquête de satisfaction) Forte participation : taux de réponse de 70%

- Les services les plus utilisés sont :
la fourniture de notices, la consultation des normes, la récupération de notices auprès de bases extérieures, la formation des coordinateurs, la consultation du RCR, l'assistance, la consultation du guide méthodologique...
- Les services les moins utilisés sont:
APE (17%), interface publique du PEB (27%), recherche fédérée sur portail (42%)
- Des taux de satisfaction élevés pour la plupart des établissements :

Taux de satisfaction associés à chaque question:



Les services et produits de l'ABES sont appréciés. Les taux de satisfaction sont supérieurs à 80% .

97% considèrent que l'ABES remplit ses missions de manière satisfaisante mais ils considèrent qu'elle doit mieux prendre en compte leurs besoins (36 proposent de nombreuses améliorations).

Les services rendus sont satisfaisants, sauf pour le portail et Webstats (jugés tous deux inadaptés aux besoins des utilisateurs par une trentaine d'établissements) et les listes de diffusion.

Les produits satisfont les utilisateurs, sauf Pebnet et WinIBW.

L'ABES doit soigner ses échanges avec les directeurs et ne pas court-circuiter les clubs d'utilisateurs lorsqu'elle travaille avec les fournisseurs de SIGB.

Entretiens avec la tutelle et les partenaires de l'ABES

Ces entretiens visaient à identifier les attentes et les critiques de la tutelle et des partenaires vis-à-vis de l'Agence.

Ont été abordés lors des entretiens les points suivants : les missions de l'ABES, la qualité des services rendus, les attentes non satisfaites, les modalités de travail et d'échange avec l'ABES.

Le consultant a rencontré la SDBIS (Bureau des réseaux d'information scientifique et technique), l'ADBU, l'AURA, Couperin, la BNF, le CINES.

○ Accomplissement des missions de l'ABES

Tous s'accordent pour reconnaître la réussite de l'ABES dans la création et l'évolution du Sudoc (compétence et savoir-faire).

L'Agence dispose toutefois de certaines marges de progression en matière de communication externe et de maîtrise des méthodes de définition de projets.

Communication externe :

- les partenaires souhaitent disposer d'occasions de s'exprimer (par exemple lors des journées réseau pour les directeurs)
- ils demandent à être associés à la définition de la stratégie d'extension du Sudoc et seraient preneurs d'informations autres que strictement techniques
- l'ABES doit mieux maîtriser sa communication à destination des universités et de leurs décideurs

Définition de nouveaux projets :

- L'ABES doit solliciter les utilisateurs dès la phase de définition du projet afin de mieux connaître leurs besoins.
- Elle doit étudier l'impact des outils mis en œuvre sur l'organisation des établissements.
- Elle doit tenir compte dans ses réflexions des réalisations des éditeurs et des SSII.
- Elle doit prévoir des validations de ces projets bien en amont de la rédaction du cahier des charges.
- Elle doit adopter une démarche globale où l'étude de l'outil et de ses fonctionnalités s'accompagnera d'une étude minutieuse des mesures d'accompagnement.

L'adoption d'une démarche plus participative permettrait d'obtenir de meilleurs outils et un accueil plus favorable de ceux-ci par les établissements.

○ Qualité des services rendus par l'ABES

Les compliments sur le Sudoc sont unanimes. Par contre le portail est jugé mal positionné et concurrent des portails locaux.

Les avis sont partagés sur Webstats : c'est une bonne esquisse d'outil de pilotage pour la SDBIS, mais les établissements attendent autre chose, notamment pour les aider à mieux ajuster le nombre de licences. Ils souhaitent également disposer de chiffres de production par logins.

○ Modalités de travail avec l'ABES

L'ABES doit apprendre à travailler dans un esprit d'ouverture et d'échange avec ses partenaires et avec sa tutelle.

Les directeurs souhaitent être informés des activités de l'ABES de façon plus régulière, notamment par des messages de synthèse qui leur permettront de mieux encadrer leurs personnels (catalogueurs, correspondants CR).

○ Les attentes

Les représentants des établissements dressent une liste d'attentes qui correspondent aux problèmes qu'ils n'arrivent pas à traiter de manière satisfaisante en local :

- Proposer un schéma organisationnel pour la référence en ligne
- Fournir une expertise sur les entrepôts de données OAI
- Aider les établissements à produire des indicateurs sur l'utilisation des ressources électroniques

- Réaliser une base de connecteurs normalisés

S'y ajoutent des attentes concernant les améliorations du Sudoc :

- Encourager davantage les établissements qui jouent le jeu de la qualité
- Mettre en œuvre un réservoir de notices d'acquisition
- Proposer une interface du Sudoc avec les modules de PEB des SIGB et des modules complémentaires (module Ouf...)

○ Le rôle de l'ABES et son positionnement

L'ABES doit :

- S'imposer comme un centre d'expertise et de conseil aux universités dans leurs projets
- Conduire avec ses partenaires des débats de fond (par exemple sur la stratégie d'extension du Sudoc) et les associer pour trouver les meilleures solutions aux problèmes rencontrés
- Faire évoluer son organisation pour qu'elle ne soit plus calquée sur les seules exigences du Sudoc
- Préciser son articulation avec Couperin

En résumé :

- L'ABES est un bon gestionnaire du Sudoc mais doit se montrer plus à l'écoute des établissements.

La satisfaction des établissements semble davantage résulter de la qualité des services offerts autour du Sudoc et du professionnalisme des équipes de l'ABES qui portent ces services. Elle concerne plus les personnels techniques des BU que leurs directeurs.

C'est à la fois positif (l'ABES ayant réussi le déploiement de ce service essentiel) mais aussi source de questionnement pour l'Agence qui présente des résultats plus contrastés pour des réalisations récentes comme le portail.

- Elle doit développer de nouveaux domaines d'expertise et parfaire sa gestion de projet.

De nombreuses améliorations du Sudoc sont attendues par les établissements qui souhaiteraient également que l'ABES développe de nouvelles expertises et cela dans le respect de leur autonomie, c'est-à-dire en étant capable de répondre à leurs sollicitations, de proposer des solutions tant organisationnelles que techniques sans les imposer et surtout en veillant à ne pas concurrencer les initiatives locales. Plus proche des établissements, l'Agence doit mieux informer la SDBIS de leurs besoins et, grâce à une amélioration de ses travaux d'étude préalable, lui proposer un cadrage plus précis des projets dont elle reçoit la responsabilité.

Et maintenant ?

La synthèse de cette enquête et des entretiens constitue une source d'information précieuse pour l'ABES.

Un séminaire interne réunira tous les agents de l'ABES les 1^{er} et 2 mars, séminaire dont l'ambition est de définir les orientations stratégiques de l'ABES

pour les années 2007-2012, et de « nous armer pour répondre à vos attentes », a conclu Raymond Bérard.

Extraction de notices d'autorité

Parmi les produits dérivés que l'ABES propose à titre gracieux à son réseau il est possible de demander, une fois par an, l'extraction des notices d'autorité liées aux notices bibliographiques sous lesquelles les établissements sont localisés.

Ce service s'adresse aux établissements dont le SIGB gère les notices d'autorité. Il faut savoir qu'une notice d'autorité peut être modifiée notamment pour les raisons suivantes : fusion d'autorités, mise à jour des dates de décès pour les personnes physiques, changement de nom d'une collectivité, ajout d'un renvoi dans une vedette Rameau.

Or, la mise à jour ne redescend dans le système local via les transferts réguliers que si l'établissement se localise sur (ou modifie) une notice bibliographique liée (option "mises à jour propres") ou si quelqu'un du réseau se localise (option "toutes mises à jour").

Ce produit dérivé permet de supprimer le décalage qui pourrait s'établir au fil des ans entre le contenu des autorités du Sudoc et celles des systèmes locaux.

Pour obtenir cette liste, la demande est effectuée par le coordinateur qui renseigne un bordereau en ligne à partir du site de l'ABES.

<http://www.abes.fr/abes/page.359,produits.html>(après authentification)

En bref

Retour sur les factures Sudoc

Quelques établissements ont réagi à la réception de la facture Sudoc, en posant des questions sur la disparition de la bonification liée au dédoublement.

Pour des raisons techniques, le statut de « candidat doublon » a été supprimé de la base du Sudoc en décembre 2005,

Or, avant cette date, les notices qui avaient un statut spécial de « candidat doublon » permettaient de comptabiliser à part l'opération de « résolution de doublon », c'est-à-dire le choix de fusionner ou pas deux notices.

A la suite de la suppression des « candidats-doublons », il est devenu impossible de comptabiliser les opérations de dédoublement, car l'insertion d'une zone 024 par un catalogueur disposant d'un login de dédoublement est analysée par le système comme une modification de notice, opération qui ne donne pas droit à une bonification.

Cette modification dans les données du Sudoc aurait mérité sans doute une communication plus pointue en insistant davantage sur les conséquences en terme de facturation. Mea culpa.

Fermeture exceptionnelle de l'ABES

L'ABES sera exceptionnellement fermée les **jeudi 1er et vendredi 2 mars 2007**.

Tout le personnel est en effet réuni pour un séminaire interne. Les applications devraient fonctionner normalement, toutefois il n'y aura pas d'assistance ni de standard pendant ces deux jours.

Dans le même temps, les transferts réguliers seront interrompus

- pour les établissements recevant leurs fichiers de façon quotidienne : ils recevront un fichier le mercredi 28 février puis le suivant le lundi 5 mars, puis de nouveau quotidiennement ;



- pour les établissements recevant leurs mises à jours de façon hebdomadaire le vendredi : ils recevront un fichier le vendredi 23 février, puis le suivant le lundi 5 mars puis à nouveau tous les vendredis à compter du 9 mars ;

- pour les établissements recevant leurs mises à jours de façon hebdomadaire le lundi : pour eux pas de changements, ils recevront leurs fichiers le lundi 26 février puis le lundi 5 mars.

Merci de prévenir les prestataires dans les établissements où se déroulent des opérations de rétroconversions.

● ISBN 13...la suite.

La mise en place de l'ISBN 13 se poursuit (voir BIM 89 et 91).

Le catalogue Sudoc accessible via le WEB a été mis à jour, pour ce qui concerne l'affichage et la recherche de l'ISBN 13 (en 010 \$A UNM-Sudoc).

Par la même occasion, une autre mise à jour a été réalisée, relative, elle, à l'affichage des notices RCR.

● Disponibilité de Webstat

Il est rappelé que dans Webstat, seules les statistiques sur les quatre dernières années (3 ans + année en cours) sont disponibles.

Au mois de février 2007, les données concernant l'année 2003 ne seront plus disponibles sur Webstats.

<http://carmin.sudoc.abes.fr/cgi-bin/nph-wwwabes>, après authentification.

● Les chiffres de la base

Au premier février 2007 le catalogue Sudoc compte **7 623 691** notices bibliographiques localisées,

1 619 058 notices d'autorité et **22 630 498** localisations.

Pour plus d'information

www.abes.fr
04 67 54 84 10
com@abes.fr